Père Eugène PRÉVOST
de la Cong. de la Fraternité Sacerdotale

Les Frères Convers

Aux Jeunes Gens
qui aspirent
à la Vocation de Frères Convers
dans la Vie Religieuse

« Bienheureux, Seigneur, ceux qui habitent dans votre maison ; ils vous loueront dans les siècles des siècles. »
Ps. 83, v. 5



PARIS
FRATERNITÉ SACERDOTALE
32, rue de Babylone

LES FRÈRES CONVERS

DANS LA

Vie Religieuse

I. — L'état de Frères Convers est-il une vocation?

L'état de Frères Convers a tous les caractères d'une vocation.

Il suppose une inspiration surnaturelle de la grâce, qui pousse à la pratique plus parfaite et plus généreuse de la vertu.

Il implique un genre de vie tout différent de celui que l'on mène dans le monde.

Il impose des devoirs spéciaux, conséquence d'engagements sacrés.

Toutes choses qui sont le résultat d'un appel d'en Haut et d'une détermination sérieuse d'y correspondre fidèlement.

État de vie permanent, qui oriente l'âme dans une voie nouvelle nettement caractérisée et en vue de sa destinée éternelle.

Il est donc indispensable d'envisager sous cet aspect l'état de perfection que désirent embrasser ceux qui aspirent à se faire Frères Convers.

Il s'agit d'une question d'âme à conséquences éternelles, qui ne peut être traitée légèrement, mais qui réclame de la réflexion et de la prière.

II. — **L'état de Frères Convers renferme-t-il l'essentiel de la vie religieuse ?**

Oui, puisqu'il comporte la pratique des principaux conseils évangéliques, sur laquelle est établie la vie religieuse.

Cet état comprend, en outre, des engagements personnels, officiellement reconnus par l'Église, qui constituent le genre de vie propre à l'état religieux.

Peu importe les formes extérieures de zèle et d'apostolat, qui conviennent spécialement aux Religieux Prêtres, mais qui n'ajoutent rien à la condition essentielle du Religieux.

La vie religieuse consistant, en outre, à vivre en communauté, sous une règle commune et soumis à l'autorité des Supérieurs, il n'est fait aucune distinction essentielle entre les divers membres de la famille religieuse, et tous participent aux mêmes avantages et aux mêmes grâces de la Congrégation.

III. — **L'état de Frères Convers, envisagé au point de vue de la foi, est-il inférieur à celui des religieux honorés du Sacerdoce ?**

Le Sacerdoce confère une dignité exceptionnelle, tirée de son caractère divin et de sa mission dans l'Église ; mais, lorsqu'il s'agit de la vocation religieuse, le Prêtre n'y a pas plus de droit ni n'en reçoit plus de grâces que le simple religieux non Prêtre.

Les uns et les autres sont appelés à la même perfection, pour les mêmes motifs et par les mêmes moyens de sanctification.

En tant que religieux, ils sont aimés de Jésus avec le même amour et ils sont tenus d'y répondre avec la même fidélité.

C'est sur les mêmes engagements et sur la correspondance aux mêmes grâces qu'ils seront jugés. C'est le religieux qui sera récompensé ou condamné en eux.

La diversité des emplois ne modifie en rien leurs obligations sacrées ni l'honneur d'être les disciples de leur commun Seigneur et Maître.

IV. — Fausse conception que l'on se fait souvent de la vocation de Frères Convers.

Rien n'est digne et honorable comme de consacrer sa vie au service du plus grand des maîtres, de l'unique Seigneur Jésus, à qui nous devons la sainteté sur la terre et un bonheur sans fin dans l'éternité.

Il n'y a pas d'autre conception de la vie religieuse que celle-là. Si elle fait défaut, l'état religieux des Frères Convers apparaît une chose purement humaine et dénuée de tout esprit surnaturel.

Il n'y a donc rien d'humiliant à remplir des emplois inférieurs et plutôt matériels, lorsqu'on le fait avec l'esprit de foi qui convient.

Est-on humilié, parce qu'on imite Jésus Lui-même, qui a voulu embrasser une condition

modeste et vivre du travail de ses mains ? N'y a-t-il pas là plutôt un honneur particulier et un sujet de plus grande joie ?

La condition dans laquelle la Providence nous a mis est la seule que nous devions désirer. L'on peut et l'on doit s'y sanctifier. Vouloir en sortir et aspirer à un état auquel Jésus ne nous a pas appelé, ce serait compromettre à la fois et notre bonheur en ce monde et notre bonheur éternel.

Il est donc naturel que l'on se serve des grâces de son état pour se sanctifier davantage et assurer son salut éternel. Si en étant simple Frère Convers, on peut se sauver plus facilement, cela ne vaut-il pas la peine d'embrasser cet état ? Il n'y a rien en cela qui ressemble à la domesticité, puisqu'il n'y a ici en jeu que des intérêts d'ordre spirituel, et que « servir Dieu c'est régner ».

Dans le monde, les jeunes gens qui ne sont pas appelés au Sacerdoce et qui ont un emploi de salarié, de domestique ou autre, gagnent honnêtement leur vie et n'en sont pas moins considérés pour cela. En quoi cesseraient-ils de l'être, parce qu'ils échangent une situation purement temporelle pour une autre éternelle, où ils remplissent les mêmes emplois, mais dans des vues de foi ?

Ne vaut-il pas mieux se consacrer aux mêmes travaux, en les accomplissant avec des secours spirituels autrement plus précieux que ceux que l'on a dans le monde et en goûtant les joies et la paix profonde que l'on trouve dans la vie religieuse ?

C'est monter et non pas descendre que d'embrasser l'état de Frère Convers. C'est se servir du travail de ses mains pour gagner le ciel.

V. — Grâces de salut et de sanctification contenues dans la vocation de Frères Convers.

Ces grâces sont celles que l'âme trouve dans la séparation du monde et l'éloignement de ses multiples dangers. Il est difficile de vivre au milieu des plaisirs et des suggestions du monde, sans en recevoir quelque préjudice pour son âme. Ne plus être exposé à ses illusions et à ses tentations, est déjà une grande grâce que l'on ne saurait trop apprécier, surtout si on y a connu des faiblesses et des défaillances.

La vie religieuse met une barrière matérielle et spirituelle à la fois entre l'âme et le monde. C'est une forteresse, d'où l'on observe les dangers que l'on a courus et qui garde à l'abri du péché.

Plus précieux encore sont les secours spirituels que fournit une vie de prière, de mortification, de régularité, de recueillement et d'édification commune au milieu de confrères qui aspirent au même but de perfection par la pratique de toutes les vertus.

Ces secours sont de tous les instants et répondent à tous les besoins de l'âme. Non seulement il y est beaucoup plus facile de se garder sans péché, mais encore le travail de perfection qui s'y opère attire sans cesse sur l'âme de nouvelles grâces.

La présence de Jésus vivant au Très Saint Sacrement et demeurant sous le même toit est un des charmes les plus doux de la vie religieuse, en même temps qu'une assistance efficace pour parvenir à la sainteté. Comment ne pas devenir des saints dans la compagnie du Saint des saints ?

Les Frères Convers jouissent de tous ces avantages, comme tous les autres membres de la Communauté ; et l'histoire est là pour dire que le nombre de ceux qui s'y sanctifient est aussi grand que celui des religieux Prêtres. Il existe même un Ordre religieux où, dit-on, les Frères Convers mis sur les autels dépassent le nombre des Pères canonisés.

Il est bon d'ajouter que l'humble condition de Frère Convers évite bien des écueils de vaine gloire et favorise considérablement l'humilité et le renoncement si nécessaires dans le travail de la sanctification. Pour plusieurs, cet état est une sauvegarde qu'ils ne sauraient trop apprécier, s'ils veulent être les vrais disciples de Celui qui s'est fait le serviteur de tous.

VI. — Quels sont ceux qui semblent être appelés à la vocation de Frères Convers ?

En général, tous ceux qui aspirent à une vie de plus grande perfection et qui désirent employer leur vie à assurer leur salut éternel. La vie religieuse leur offre un asile qui devient pour eux comme un vestibule du ciel.

En particulier, ceux qui sont visiblement exposés à se perdre dans le monde et qui doivent se préoccuper avant tout de sauver leur âme.

Ceux qui ont déjà eu des aspirations de ce genre et qui les ont négligées. La chose est de trop grande importance, pour qu'ils ne cherchent pas à connaître la volonté de Jésus sur ce point, et qu'ils n'aient pas ensuite le courage de répondre à l'appel d'en Haut, lorsqu'il leur aura été manifesté.

Ceux qui ne se sont pas orientés dans cette voie, parce qu'ils n'y ont jamais pensé. Combien de jeunes gens qui se laissent vivre, et qui suivent comme instinctivement la voie dans laquelle les ont conduits les circonstances ! Ils avancent en âge, sans se demander s'ils sont appelés à se donner à Dieu ou à rester dans le monde. Pour peu que les passions les aient entraînés ou que l'indifférence les ait gagnés, ils s'habituent à une vie commode, purement naturelle et souvent inutile.

Si l'idée leur vient parfois de penser aux choses éternelles, ils ne sont ni assez purs ni assez sérieux pour s'y arrêter. Et pourtant Jésus a des desseins éternels sur eux. Dans sa sagesse, Il leur a tracé une voie qu'ils doivent suivre pour arriver au ciel ; et ils seront les seuls à porter la responsabilité de n'y avoir pas marché.

Que de vies sans but et sans idéal chez une multitude de jeunes gens ! Et cela, parce que la réflexion leur fait défaut. Il suffirait d'arrêter sérieusement leur pensée sur la grave question de leur vocation, de prier et de consulter afin de la

bien connaître, et, au besoin, de faire une courte retraite, pour obtenir des lumières et des grâces qui leur seraient un gage de salut.

Lorsqu'il s'agit de tenter une entreprise quelconque et de réaliser des espérances d'intérêts temporels, on est prêt à tout oser et on ne recule devant aucun sacrifice. Ne devrait-on pas faire encore davantage, quand des intérêts spirituels, autrement précieux, sont en jeu ?

Pourquoi tant s'attarder dans le monde, lorsque les joies incomparables de la vie religieuse s'offrent si gratuitement aux âmes de bonne volonté, soucieuses de préparer, dans un genre de vie tout céleste, leur bonheur éternel !

Que l'on en croie l'expérience de ceux qui ont tout quitté, pour suivre Jésus et se consacrer exclusivement à son service. La vie religieuse est une école de sainteté, un port de salut et un véritable paradis.

VII. — Moyens à employer pour multiplier les vocations de Frères Convers.

Le premier est de prier pour obtenir des grâces de lumière et de courage pour tous ceux que Jésus, dans sa miséricorde, appelle à cette sainte vocation.

Le second, non moins important, est d'en suggérer l'idée à tant de jeunes gens qui n'ont besoin que d'un conseil autorisé pour se déterminer. Combien qui ne pensent pas à la vie religieuse, parce qu'on ne leur en a jamais parlé. C'est aux parents, aux personnes pieuses, aux

Prêtres surtout, qu'il appartient de se faire les inspirateurs de ces pensées surnaturelles.

Il suffit souvent d'une parole, d'une simple suggestion, pour faire naître un doute et pour attirer l'attention sur cette question capitale. Il y a là un véritable apostolat à exercer auprès de la jeunesse et de tous ceux qui sont sur le point de choisir un état de vie et de prendre une détermination définitive. Savoir leur montrer les beautés et les avantages incalculables de la vie religieuse pour leur bonheur terrestre et éternel, est une des plus douces missions que l'on puisse exercer auprès des âmes, pour les gagner au service et à l'amour de Jésus.

Que les Prêtres aient cet objectif devant les yeux, qu'ils aillent de l'avant, qu'ils profitent de toutes les occasions pour pousser les jeunes gens à la vie religieuse, et nous verrons des multitudes d'âmes arrachées à la perversité du monde et remplir les communautés. Cette forme d'apostolat est une des plus glorieuses à Jésus et des plus sanctifiantes pour les âmes. Elle est à la portée de tous. Il s'agit de le bien comprendre, et de se mettre à l'œuvre sans retard. On se plaint partout que notre jeunesse est corrompue ; sauvons-la du naufrage, avant qu'elle soit contaminée.

VIII. — Les Frères Convers dans la Congrégation de la Fraternité Sacerdotale.

Ils ont tous les avantages matériels et spirituels que l'on trouve dans toute vie religieuse : séparation du monde, vie de communauté, de

recueillement, de prière, de régularité, d'emplois matériels et d'occupations diverses. Avec cette différence que la vie commune est la même pour les Pères et les Frères, soit pour les exercices de communauté, soit pour les récréations. C'est une véritable vie de famille, où se confondent, dans une charité mutuelle, tous les Membres de la Congrégation.

Le Postulat est de six mois, après quoi le Postulant prend l'habit religieux et entre au Noviciat, lequel dure un an. A la fin du Noviciat, le Novice émet les vœux de religion pendant trois ans consécutifs, puis s'engage définitivement par la Profession perpétuelle.

Les Frères Convers participent, comme les Pères, à la vie d'adoration devant le T. S. Sacrement exposé tout le jour, mais non la nuit. Ils font à tour de rôle une heure et demie d'adoration par jour, en dehors des exercices de piété avec toute la Communauté.

La fin de la Congrégation étant, en outre, de se dévouer au service des Prêtres, dans tous leurs besoins, de quelque nature qu'ils soient, les Frères Convers apportent leur concours de prière, de sacrifice et de charité auprès des Prêtres qu'elle hospitalise dans les diverses maisons qu'elle fonde pour les Prêtres âgés, malades, infirmes, fatigués, retraitants et autres.

Pour eux, Pères et Frères se font des compagnons assidus, des amis fidèles, des apôtres zélés, d'humbles serviteurs, des gardes-malades pleins de charité, et des aides affectueusement dévoués.

La Congrégation développe également chez les Frères Convers leurs aptitudes diverses pour les arts et les métiers, toujours dans le but d'être plus utiles au service des Prêtres et de leur rendre le séjour plus agréable.

Il y avait jusqu'ici des œuvres de charité pour toutes les classes de la société et pour le soulagement de toutes les misères physiques, morales et spirituelles ; ne convenait-il pas que le Clergé ait aussi la sienne ? Ne fallait-il pas une Congrégation spéciale qui fît du Prêtre de Jésus-Christ et de ses divers besoins, son but unique et sa raison d'être ?

Par respect et par amour pour Jésus au Très Saint Sacrement, le Prêtre est celui que nous devons le plus aimer, au service de qui nous devons nous dévouer et nous sacrifier avec le plus d'empressement et de générosité. Il personnifie Jésus dans le monde, et nous devons le traiter comme un autre Jésus-Christ.

Dès lors, c'est un besoin et un devoir de lui rendre tous les services que l'on rendrait à Jésus Lui-même.

Bel et noble apostolat qui relève encore plus la condition déjà si belle de Frères Convers, en les consacrant exclusivement à ce qu'il y a de plus grand sur la terre : Jésus au Très Saint Sacrement et Jésus se perpétuant dans ses Prêtres.



La Congrégation de la Fraternité Sacerdotale a été approuvée et paternellement encouragée par cinq Papes : Léon XIII, saint Pie X, Benoît XV, Pie XI et Pie XII. — Elle a été fondée à Paris en 1901. Elle compte deux maisons en France, une à Rome, sept au Canada et une en Amérique du Sud.

NIHIL OBSTAT

Issiæi prope Parisios, die 17 Januarii 1935

P. Pourrat, *c. d.*

IMPRIMATUR

Lutetiæ Parisiorum, die 21 Januarii 1935

V. Dupin, *v. g.*

Pour tous renseignements, s'adresser : à Paris, au *Directeur de la Maison du Bon-Pasteur*, 32, rue de Babylone ; et au Canada, au *R. P. Directeur du Cénacle de la Fraternité Sacerdotale*, La Pointe-du-Lac, près Trois-Rivières, P. Q.

PRIÈRE

pour obtenir la grâce de la Vocation Religieuse



O Jésus, qui appelez tous les hommes à marcher à votre suite pour les conduire à la vie éternelle, daignez m'enseigner la voie que je dois suivre pour accomplir les desseins miséricordieux que Vous avez formés sur mon âme.

Je connais les dangers dont le monde est plein, et je voudrais les éviter, de peur de me perdre éternellement. C'est pourquoi je Vous supplie de me retirer du monde et de me mettre à l'abri du péché dans la vie religieuse.

Avant tout je veux sauver mon âme et, aidé de votre grâce, je suis prêt à affronter tous les sacrifices pour assurer mon salut éternel.

Déjà, ô Jésus, Vous m'avez fait entrevoir le bonheur dont on jouit à votre service dans la vie religieuse. J'aspire à cette vie de prière, de calme et de recueillement, où l'on Vous trouve plus sûrement et où, dans votre divine compagnie, l'on goûte déjà les joies anticipées de la Patrie.

Daignez, ô tendre Maître, fermer les yeux sur ma misère et m'appeler, comme autrefois le jeune homme riche à tout quitter pour votre amour et à ne plus vivre que pour Vous. Et lorsque je serai arrivé au port bienheureux de la vie religieuse, je Vous bénirai sans cesse pour m'avoir tant aimé et je Vous aimerai pour Vous payer de retour.

O Marie, daignez prendre en mains la grande affaire de ma vocation religieuse, et m'obtenir la grâce de la générosité dans le sacrifice et de la persévérance jusqu'à la mort dans le chemin de la perfection qui doit me conduire au ciel.

Ainsi soit-il.



Éditions du Bon-Pasteur, 108 Boulevard Péreire, Paris

IMPRIMÉ EN FRANCE